

## Immigration au Canada **PROCÉDURE RAPIDE POUR PROFILS RECHERCHÉS**

Depuis janvier 2015, le Canada a lancé une nouvelle procédure express pour l'immigration. Ce nouveau système électronique, accessible à distance, permet de sélectionner les candidats potentiels qui postuleront au titre de certains programmes d'immigration économique fédéraux. Le Québec n'est pas concerné par cette mesure.

Par **Abdelali Darif Alaoui**



La nouvelle procédure met à profit les NTIC et permet un gain de temps par rapport aux autres programmes d'immigration.

**L**e nouveau système d'Entrée express au Canada (hors Québec) permet de combler les besoins en main-d'œuvre qualifiée des entreprises canadiennes et de concilier entre offre et demande, grâce à une gestion à distance et plus fluide. En février dernier, pas moins de 100 000 postes étaient ouverts aux demandeurs d'emplois. Grâce à ce système électronique de sélection, les candidats peuvent créer leur profil à tout moment, s'inscrire au Guichet Emploi et Développement social Canada (EDSC), suivre le traitement de leur dossier et déposer une demande de résidence permanente. Les candidats sélectionnés sont placés dans un bassin et classés suivant le nombre de points acquis lors d'une évaluation en ligne. Le

site CIC précise que «ne seront extraites du bassin que les candidatures des personnes se retrouvant au haut de la liste, peu importe le moment où elles auront été admises dans le bassin». L'évaluation des candidatures se fait sur un score de 1200 points prenant en compte les compétences, l'expérience professionnelle, la maîtrise des langues, le niveau d'étude et des détails permettant une meilleure évaluation du dossier. Les sélections se font annuellement et les personnes sélectionnées restent dans le bassin des présélectionnés durant un an ; au-delà, elles devront refaire la procédure. Cette procédure ne concerne pas seulement le profil recherché, mais aussi sa famille (conjoint, concubin(e), enfants).

### **Démarche pragmatique**

Aboutissant au terme de six mois, cette procédure est plus attrayante que la formule classique, surtout pour les profils requis selon la Classification nationale des professions (CNP) du Canada. Lors d'une réunion d'information organisée le 17 mars à l'Ambassade du Canada à Rabat, une responsable de l'immigration a explicité à l'assistance les modalités de cette nouvelle procédure. L'Ambassade n'exclut pas d'organiser des rencontres régionales au Maroc pour mieux vulgariser cette procédure express. Les régions du Canada concernées par cette nouvelle démarche sont les régions de l'Atlantique, des Grandes prairies, du

Centre du Canada et la Côte ouest. La région du Centre concentre, à elle seule, 62% de la population. Selon une conseillère en immigration, les Marocains gagneraient à chercher des villes petites ou moyennes pour s'installer et pour s'y intégrer plus rapidement que dans les grandes villes. Concrètement, une fois un profil créé par un demandeur et après son inscription au Guichet Emploi, il devra justifier de son niveau de langue en passant un test en français et un autre en anglais dans des centres homologués au Maroc et évaluer ses diplômes sur le site [www.cicdi.ca](http://www.cicdi.ca). Si une candidature est retenue, le postulant devra présenter une demande de résidence permanente complète par voie électronique dans un délai de 60 jours. Il est à noter que les Provinces du Canada peuvent sélectionner des candidats à cette procédure, dans le cadre de leur Programme des candidats des provinces. Si un candidat est sélectionné à une offre d'emploi au Canada, il doit obtenir une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) auprès du Guichet Emploi et Développement social Canada (EDSC). Dans tous les cas, les Marocains désireux de postuler peuvent trouver de plus amples renseignements sur le site [www.canada.ca/entreeexpress](http://www.canada.ca/entreeexpress). Grâce à cette procédure, le Canada entend pallier les lenteurs des formules d'immigration déjà en place et se montrer plus pragmatique. Une démarche rapide qui risque de séduire les Marocains. ■ ADA